

Mesdames
Mesdemoiselles
Messieurs
Combattantes Combattants de la Liberté
Citoyennes et Citoyens du monde libre

Comme vous le savez, à la suite des élections de mars 2016 qui aurait pu faire éclore un nouveau Congo, cela fait deux ans, mon très cher époux, le Général Jean Marie Michel MOKOKO victime d'injustice est incarcéré arbitrairement au Congo Brazzaville, au mépris de tous les traités et/ou conventions des droits de l'homme ratifiés par la République du Congo.

Ainsi, je saisis l'occasion à travers cette déclaration, pour lancer un appel pressant au Secrétaire Général de l'ONU, au Président de la Commission de l'Union Africaine, à la présidente de la FIDH, à Amnesty International et à la Communauté Internationale toute entière de ne ménager aucun effort afin d'interpeller les autorités du régime de Brazzaville de procéder à la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, dont mon Epoux le Général Jean Marie Michel MOKOKO, ainsi que tous ceux qui au nom de la démocratie sont arbitrairement harcelés et arrêtés à l'instar de la vingtaine des jeunes du Mouvement Le « RAS-LE –BOL » interpellés le 7 et 9 Mai passé à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Mesdames Mesdemoiselles et Messieurs,

Tous les détenus politiques soumis à des tortures sont officiellement présentés comme des prisonniers de droit commun, alors que les présumés motifs de leur détention répondent tous aux critères objectifs de « prisonniers politiques », tel que définis dans la déclaration universelle des Droits de l'homme de 1944.

Au regard de cet état de fait, je voudrais ici rappeler la nature dictatoriale du régime qui se présente 'ironiquement' à la face du monde comme un modèle de « démocratie apaisée », alors qu'il pratique, systématiquement, au vu et su du monde entier, l'élimination extrajudiciaire et carcérale de leurs rivaux potentiels qu'il désigne au préalable comme des << auteurs de trouble à l'ordre publique et d'atteinte à la sûreté de l'Etat >>.

Au Congo-Brazzaville, l'exercice politique contraire au dogme dictatorial en place est une condamnation certaine. Le présent système a pour leitmotiv « la propagande diabolisante et l'achat systématique des consciences ». La parodie de justice en cours en est une preuve visible aux yeux du monde. En effet, les juges qui ont pourtant prêtés serment pour rendre la justice au nom du peuple sont complices d'un système oligarchique qui s'arroge le droit de vie et de mort sur des citoyens honnêtes.

Mes Dames, Mes Demoiselles et Messieurs

Certains diront que je rêve mais je garde l'espoir d'un grand Congo Républicain qui retrouvera sa place au sein des nations dignes de ce nom. J'ai la foi et je crois que c'est une cause noble d'œuvrer pour la justice et la défense des Droits de l'homme. Non, je ne me tairai plus, je ne me résignerai plus et je ne serai plus silencieuse face aux injustices que subissent mon époux et les nombreux pères de familles arbitrairement emprisonnés.

Ainsi, j'interviens à cet instant où s'est ouvert depuis le lundi 7 mai 2018, le simulacre de procès du Général Jean-Marie Michel MOKOKO, mon époux, victime d'avoir cru en la démocratie en répondant à l'appel de détresse de son peuple qui aspirait au changement.

En tant qu'épouse je partage ma détresse, Je crie mon indignation de citoyenne face à la situation dramatique que vit un homme de conviction qui au terme d'une brillante carrière militaire a œuvré sans relâche à la consolidation et au maintien de la paix dans son pays tout comme à l'extérieur dans le cadre des missions conjointes Union Africaine - Nations Unies en Côte d'Ivoire, République Centrafricaine et au Mali. J'œuvre dans l'ombre, je tape aux portes, j'écris aux chefs d'Etats, espérant que mes appels au secours trouvent un écho favorable dans l'opinion. Mais trop c'est trop ! Le principal tord de mon époux c'est celui d'avoir eu foi en la force des institutions de son pays en se déclarant candidat à l'élection présidentielle anticipée de mars 2016.

Au lendemain de l'officialisation de sa candidature, le régime avait fait diffuser par voie de presse et sur les réseaux sociaux une vieille vidéo non expertisée datant de 2007 comme pièce d'accusation. Je connais mon mari... Sorti de la prestigieuse école militaire française Saint-Cyr, il a été formé avec la vocation de servir la République, la Nation et le peuple. Cette accusation mensongère lui a valu une traque policière assortie des convocations délivrées par les services de la police politique du Régime. Tout ce cirque ayant comme seul but d'empêcher mon époux d'être candidat à la présidentielle; car la déclaration inattendue de sa candidature à un mois de la tenue du scrutin a bouleversé les plans du régime de Brazzaville.

Porté par une ferveur populaire, en dépit de tous les obstacles visibles et invisibles dressés sur son chemin, Jean Marie Michel MOKOKO a battu campagne tout en prônant les valeurs de la démocratie, de la réconciliation de l'honneur et de la dignité.

Mes Dames, Mes Demoiselles et Messieurs,

Au terme de 2 ans de détention arbitraire sans aucun contact avec son épouse et tous ses enfants vivants à l'étranger, le pouvoir a décidé d'ouvrir le procès de la honte dont la manipulation et la fabrication des preuves montées de toute pièce apparaissent aux yeux du monde entier, comme un simulacre de procès.

Face à cette parodie de justice éhontée qui bafoue au passage l'immunité juridictionnelle de mon Époux qui conformément au décret présidentielle N° 2001/179 du 10 Avril 2001, portant création et organisation du Conseil des Ordres Nationaux lui attribuant la distinction de dignitaire de la République, Non ! Mon Epoux ne peut être ni entendu ni jugé par une quelconque juridiction Congolaise. Mais dans une République d'injustice, le ridicule a été érigé en institution. J'en appelle donc à la communauté internationale d'intervenir auprès du régime de Brazzaville afin qu'il mette un terme à la mascarade en cours qui discrédite le noble et prestigieux métier de juge.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Cette situation d'injustice caractérisée m'oblige, en cette journée d'Ascension de sortir de ma réserve pour lancer cet appel solennel au vaillant peuple Congolais.

Permettez-moi d'emprunter les phrases de Nelson Mandela je cite : « Notre lutte a atteint un moment décisif. Nous appelons notre peuple à saisir cette opportunité, afin que nous puissions accéder rapidement à la démocratie. Nous avons attendu trop longtemps notre liberté. Nous ne pouvons plus attendre davantage. C'est le moment d'intensifier notre combat sur tous les fronts. Relâcher nos efforts à présent serait une erreur que les générations qui nous suivront ne nous pardonneraient pas. La vision de la liberté, qui point à l'horizon, devrait tous nous encourager à redoubler nos efforts. »

A la Jeunesse Congolaise montante, vous qui incarnez l'avenir du Congo
A la majorité silencieuse,

Aux femmes du Congo profond,
A mes filles, fils, frères et sœurs de la Diaspora Congolaise à travers le Monde,
Je vous exhorte à l'unité et à la transcendance de vos contradictions.

A mon très cher digne et tendre Epoux « John », Un seul mot pour toi mon Grand Général « Tiens Bon », car l'ordre divin se rétablit dans toutes situations de la vie .Ta famille au Congo, ta famille dispersée au quatre coins du monde, tout comme ton peuple, ils continuent de demeurer Serein.Car comme le dit l'adage: « Quel que soit la durée de la Nuit le Soleil finit toujours par apparaitre». Je reste forte convaincue que le ciel du Congo s'éclaircira bientôt; comme les pères fondateurs de notre nation en 1960 ont su bien l'écrire dans les premières lignes notre Hymne Nationale. Le soleil s'élèvera et notre Congo Resplendra.

Madame Safy SOW MOKOKO
Epouse du Général Jean Marie Michel MOKOKO

Le 10 Mai 2018